



Éducation, Formation
professionnelle
et Jeunesse

Division des programmes scolaires

W120 – 1970, avenue Ness
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9
CANADA

Téléphone : (204) 945-8806
Télécopieur : (204) 945-5060
1 800 282-8069, poste 8806
Web : <http://edu.gov.mb.ca/ks4>

Mars 2002

DESTINATAIRES : Présidentes et présidents des commissions scolaires
Directrices et directeurs généraux
Directrices et directeurs d'écoles (Maternelle au secondaire 4)
Coordonnatrice et coordonnateurs des services de soutien aux élèves
Présidentes et présidents des comités consultatifs des écoles et des comités
de parents (Maternelle au secondaire 4)
Organismes éducatifs partenaires

**Objet : Processus de consultation pour l'examen de la programmation d'anglais
langue seconde**

Mesdames,
Messieurs,

Une des priorités du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse ainsi que des écoles du Manitoba est d'augmenter les possibilités, pour tous les élèves, d'obtenir de bons résultats scolaires. Pour ce faire, nous devons tenir compte de la diversité culturelle et linguistique des élèves qui fréquentent nos écoles. Les élèves d'anglais langue seconde représentent une partie de cette diversité. Au cours des trois dernières années, plus de 453 écoles publiques et environ le tiers des écoles privées du Manitoba ont accueilli des élèves d'anglais langue seconde au sein de leur collectivité scolaire.

Pendant l'année scolaire qui se déroule présentement, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba effectue un examen complet de la programmation d'anglais langue seconde. Nous sommes conscients que le contenu des cours d'anglais langue seconde joue un rôle important dans la réussite de l'intégration des élèves d'anglais langue seconde et cet examen nous fournira d'importants renseignements sur la situation actuelle des cours d'anglais langue seconde offerts au Manitoba. Nous serons ainsi en mesure d'élaborer une stratégie à long terme visant à améliorer la programmation d'anglais langue seconde et à appuyer les écoles dans leurs efforts pour s'adapter à la diversité linguistique de notre clientèle étudiante.

Un processus de consultation a été établi afin de faciliter l'intervention des écoles, des collectivités et des élèves qui sont les représentants les plus touchés par les politiques relatives à la programmation d'anglais langue seconde tout comme le sont d'autres de nos partenaires en éducation. Le processus de consultation a été officiellement lancé en novembre 2001 par un sondage auprès des écoles et des divisions ou districts scolaires. Au cours des prochains mois, les activités suivantes nous offriront des possibilités d'intervention supplémentaires.

- **Rapports écrits :** Nous invitons **toutes les parties intéressées** à nous envoyer, par écrit, des suggestions et des propositions d'énoncés de politiques précis et détaillés. Nous souhaitons vivement recevoir des rapports qui :
 - souligneront les meilleures méthodes;
 - amèneront des solutions aux défis et aux préoccupations auxquelles doivent faire face les élèves et les écoles;
 - fourniront une orientation pour le renouvellement des politiques relatives à la programmation d'anglais langue seconde, et ce, à tous les niveaux.

La date limite pour soumettre les rapports écrits est le 24 mai 2002. (Voir les directives ci-jointes.)

- **Séances de consultations régionales avec des équipes de division ou de district scolaire :** Le but de ces séances est d'offrir une occasion d'échanger avec les équipes représentant les divisions sur les actions concrètes ou les changements qui favoriseraient un environnement davantage propice à l'apprentissage de l'anglais langue seconde au sein de notre province. Ces séances auront lieu en avril prochain. Des renseignements additionnels seront acheminés directement aux divisions/districts scolaires.

Tables rondes sur invitation : Ces tables rondes visent à permettre des discussions approfondies sur des sujets précis avec des organismes pertinents et des groupes communautaires. Jusqu'ici, il a été prévu que les tables rondes se feront sous forme de sessions individuelles avec chacun des groupes suivants : les organismes éducatifs partenaires, le personnel scolaire autochtone et les organismes de nouveaux arrivants ou multiculturels. Ces séances sur invitation se tiendront du mois de mars au mois de mai 2002.

Cercles d'enseignantes, d'enseignants et d'élèves : Ces séances sur invitation permettront d'aborder les questions et les préoccupations présentes au niveau des classes et des écoles et de chercher des façons d'améliorer l'efficacité de la programmation d'anglais langue seconde. Les « cercles » en cours d'élaboration comprennent : les élèves anciens et actuels d'anglais langue seconde, les enseignantes et enseignants des écoles offrant la programmation conventionnelle d'anglais langue seconde, les enseignantes et enseignants des écoles qui accueillent des populations en pleine croissance nécessitant des services en anglais langue seconde et un cercle d'enseignantes et d'enseignants multiculturels. Ces séances se tiendront du mois de mars au mois de mai 2002.

.../3

Les personnes ou les organismes qui participent aux consultations régionales, aux consultations sur invitation ou aux « cercles » de consultations peuvent également soumettre des rapports écrits.

Pour toute information concernant les politiques et les méthodes présentement en vigueur, visitez le site Web d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/curricul/k-s4curr/diversity/index.html>

Faites parvenir les rapports écrits par la poste à : W260 – 1970, avenue Ness
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9
Par télécopieur : (204) 945-3042
Par courriel : esl@gov.mb.ca

Si vous désirez obtenir de l'information concernant l'examen de la programmation d'anglais langue seconde, veuillez communiquer avec :

<p>Tony Tavares Conseiller - Éducation multiculturelle W260 – 1970, avenue Ness, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9 Téléphone : (204) 945-6879 Télécopieur : (204) 945-3042 Courriel : ttavares@gov.mb.ca</p>
--

Au cours des prochains mois, nous invitons les éducatrices et éducateurs, les parents, les étudiantes et étudiants et les groupes communautaires à nous soumettre leurs questions et leurs idées sur les moyens que nous pouvons utiliser afin d'améliorer la programmation d'anglais langue seconde du Manitoba. Partagez vos commentaires et faites-en profiter tous ceux et celles qui s'intéressent aux politiques et à la programmation d'anglais langue seconde du Manitoba.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration.

Anne Longston, Directrice
Direction de l'élaboration des programmes

Steve Power, Directeur
Direction des finances des écoles